



01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Benjamin, tenue au lieu ordinaire des séances, lundi le 5 juin 2023 à 18 h 30 sous la présidence de Madame Céline Veilleux, mairesse.

Sont présents à cette séance :

Siège #2 - Jocelyn Béliveau
Siège #3 - Jessica Bolduc
Siège #4 - Joey Veilleux
Siège #5 - Marie-Josée Nadeau
Siège #6 - Laurier Poulin

Siège no 1 - Vacant

Tous forment le quorum de cette assemblée. Madame Isabelle Beaudoin agit comme directrice générale et greffière-trésorière.

Après avoir constaté le quorum, la mairesse, Madame Céline Veilleux, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

2023-06-114

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

03 - DÉPÔT RAPPORT ANNUEL DE LA MAIRESSE

04 - COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DES ETCHÉMINS

05 - MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

06 - COMPTE RENDU DES COMITÉS

07 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

08 - ACCEPTATION DES COMPTES

09 - LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

10 - LÉGISLATION

10.01 - Résolution adoption du second projet règlement no 447-23 -
« Second projet règlement amendant le règlement de zonage no 314-07 afin d'autoriser la classe d'usage « Activités récréatives extensives » dans les zones traversées par l'emprise ferroviaire abandonnée »

11 - GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

11.01 - Dépôt des états financiers au 30 avril 2023

11.02 - Dépôt - Liste donateurs et rapport dépenses

11.03 - Résolution - Signataire au compte Desjardins

11.04 - Résolution - Octroi contrat pour la fourniture et livraison du diésel et du mazout

11.05 - Résolution - Annulation de l'appel d'offres 2023-02-32 - Services professionnels - Préparation des plans et devis pour le projet de collecte et traitement des eaux usées de Morisset-Station

11.06 - Résolution pour une demande de financement temporaire à la Caisse Desjardins pour le projet de transformation de l'église en Centre communautaire et en bureau municipal

12 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET PROJETS

12.01 - Résolution - Octroi contrat à Englobe pour les services de laboratoire pour le projet de reconstruction du ponceau du 6e Rang

12.02 - Résolution - Acceptation de l'offre de services de WSP pour la préparation d'un devis pour la gestion de l'amiante, du plomb et autres matières dangereuses

12.03 - Résolution - Dérogation mineure - 0 Route 275 - Lot no 6 191 007

12.04 - Résolution - Dérogation mineure - 990, Route 275 - Lot 4 216 453

12.05 - Résolution - Demande de prolongation - Programme de soutien aux politiques familiales municipales

13 - TRAVAUX PUBLICS

13.01 - Résolution - Ajout suspension camion travaux publics

13.02 - Résolution - Mandat Éqip Solution Génie - Problème égout au 220, avenue Principale

13.03 - Résolution - Achat tondeuse chez Major Mini Moteur

14 - RESSOURCES HUMAINES

14.01 - Résolution - Démission de Mme Anne-Sophie Perras

14.02 - Résolution - Engagement monitrice camp de jour

15 - SÉCURITÉ CIVILE ET SERVICE INCENDIE

15.01 - Résolution - Entente intermunicipale équipements de formation incendie

16 - LOISIRS

16.01 - Résolution - Autorisation demande de passage - Tour de Beauce

17 - VARIA

18 - PÉRIODE DE QUESTIONS

19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'ordre du jour du 5 juin 2023 soit adopté.

ADOPTÉE

03 - DÉPÔT RAPPORT ANNUEL DE LA MAIRESSE

Lecture et dépôt du rapport annuel de la mairesse.

04 - COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC DES ETCHEMINS

05 - MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

06 - COMPTE RENDU DES COMITÉS

2023-06-115

07 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Dispense de faire lecture des procès-verbaux du 1er et du 8 mai 2023, considérant que tous les membres du conseil ont reçu une copie conforme desdits procès-verbaux, qu'ils déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les procès-verbaux du 1er et du 8 mai 2023 soit adopté.

ADOPTÉE

2023-06-116 08 - ACCEPTATION DES COMPTES

Liste des comptes payés entre le 1er mai et le 31 mai 2023 (règlement no 318-07). Voir liste des déboursées pour un total de 283 819,23 \$.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE les comptes soient acceptés.

ADOPTÉE

09 - LECTURE DE LA CORRESPONDANCE

Aucun bordereau de correspondance à déposer, séance du 5 juin 2023.

10 - LÉGISLATION

**2023-06-117 10.01 - Résolution adoption du second projet règlement no 447-23 -
« Second projet règlement amendant le règlement de
zonage no 314-07 afin d'autoriser la classe d'usage «
Activités récréatives extensives » dans les zones traversées
par l'emprise ferroviaire abandonnée »**

CONSIDÉRANT QU'en vertu du bail intervenu entre la MRC et le MTQ le 7 novembre 2019, la MRC des Etchemins est locataire de la portion de l'emprise ferroviaire abandonnée (EFA) du Québec Central située sur son territoire;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 7.1 dudit bail, la MRC des Etchemins doit réaliser et exploiter, sur l'EFA, un parc linéaire, et ce à des fins d'activités de loisir, de plein air et de sport;

CONSIDÉRANT QUE la classe d'usage « activités récréatives extensives (Ra) » doit être autorisée sur l'ensemble des zones municipales traversées par l'EFA pour que cette infrastructure puisse être convertie en corridor récréotouristique;

CONSIDÉRANT QUE certaines zones des municipalités de Saint-Benjamin, Lac-Etchemin, Sainte-Justine et Saint-Camille n'autorisent pas la classe d'usage « activités récréatives extensives (Ra) »;

CONSIDÉRANT QUE par la résolution no. 2022-10-22, le conseil de la MRC des Etchemins demande aux municipalités de Saint-Benjamin, Lac-Etchemin,

Sainte-Justine et Saint-Camille d'amender leur réglementation d'urbanisme afin d'assurer la conformité du projet de conversion de l'EFA en corridor touristique;

CONSIDÉRANT QUE sur le territoire de Saint-Benjamin, les zones nécessitant des modifications sont les suivantes : 25-F, 42-CH et 43-I;

ATTENDU que l'avis de motion a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 1er mai 2023;

ATTENDU que le projet de règlement a été déposé et adopté lors de la séance du conseil tenue le 1er mai 2023;

ATTENDU que l'assemblée publique de consultation s'est tenue le 5 juin 2023 à 18 h 00;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Jessica Bolduc;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin adopte le second projet de règlement no 447-23 amendant le règlement de zonage no 314-07 afin d'autoriser la classe d'usage « Activités récréatives extensives » dans les zones traversées par l'emprise ferroviaire abandonnée de façon à permettre la conversion de cette infrastructure régionale en corridor récréotouristique.

ADOPTÉE

11 - GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

11.01 - Dépôt des états financiers au 30 avril 2023

Les états financiers au 30 avril 2023 ont été déposés lors du comité de travail du 29 mai 2023 et les élus ont en pris connaissance.

11.02 - Dépôt - Liste donateurs et rapport dépenses

Dépôt du formulaire - Liste des donateurs et rapport de dépenses -
Mme Céline Veilleux

2023-06-118

11.03 - Résolution - Signataire au compte Desjardins

CONSIDÉRANT que lors des élections partielles municipales 2023, la nouvelle mairesse, M. Céline Veilleux, a été élue par acclamation;

CONSIDÉRANT que la mairesse, Mme Céline Veilleux, soit nommée comme une des représentants de la municipalité à l'égard de tout compte que la municipalité détient ou qu'elle détiendra à la caisse. Elle exercera tous les pouvoirs relatifs à la gestion de la municipalité et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, notamment les pouvoirs suivants, au nom de la municipalité;

-émettre, accepter, endosser, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable;

-signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative;

-demander l'ouverture par la caisse de tout folio utile pour la bonne démarche des opérations de la municipalité;

- signer tout document ou toute convention utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité

Cette résolution demeurera en vigueur jusqu'à ce qu'un avis écrit de sa modification ou de son abrogation ait été reçu à la caisse.

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marie-Josée Nadeau;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin accepte que Mme Céline Veilleux, mairesse soit autorisée à agir pour et au nom de la municipalité au compte Desjardins.

ADOPTÉE

2023-06-119

11.04 - Résolution - Octroi contrat pour la fourniture et livraison du diésel et du mazout

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est allée en appel d'offres sur invitation pour le contrat de fourniture et de livraison du diésel et du mazout pour une période de 2 ans;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a invité deux entreprises et qu'elle a reçu deux soumissions qui sont les suivantes :

- Groupe Filgo Sonic : 71 089,10 \$

- Chauffage Élie Nadeau : 77 667,10 \$

CONSIDÉRANT QUE Groupe Filgo Sonic offre le coût annuel approximatif (tout dépendra du nombre de litres achetés) le moins cher et que sa soumission est conforme;

CONSIDÉRANT QUE Groupe Filgo Sonic offre à la municipalité le prix à la rampe de chargement par litre moins un différentiel de -0,0125 \$;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jocelyn Béliveau;

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin octroi le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit à Groupe Filgo Sonic pour le contrat de fourniture et livraison du diésel et du mazout;

QUE le contrat sera du 15 juin 2023 au 14 juin 2025, soit pour une période de 2 ans.

ADOPTÉE

2023-06-120

11.05 - Résolution - Annulation de l'appel d'offres 2023-02-32 - Services professionnels - Préparation des plans et devis

**pour le projet de collecte et traitement des eaux usées de
Morisset-Station**

ATTENDU que la municipalité a procédé, par appel d'offres public, à la demande de soumissions pour la fourniture de services professionnels d'ingénierie pour la préparation des plans et devis pour le projet de collecte et traitement des eaux usées de Morisset-Station;

ATTENDU que trois soumissions ont été reçues le 4 mai 2023 et ont été analysées par le comité de sélection le 11 mai dernier;

ATTENDU que le prix des soumissions s'est avéré beaucoup trop loin de l'estimation faite ainsi que du budget disponible;

ATTENDU que la municipalité ne s'est engagée à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions déposées;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jessica Bolduc;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

D'ANNULER l'appel d'offres portant le numéro 2023-02-32 - Services professionnels – Préparation de plans et devis – Collecte et traitement des eaux usées de Morisset-Station.

D'AUTORISER le lancement d'un nouvel appel d'offres dans ce dossier.

ADOPTÉE

2023-06-121

11.06 - Résolution pour une demande de financement temporaire à la Caisse Desjardins pour le projet de transformation de l'église en Centre communautaire et en bureau municipal

ATTENDU que la Municipalité demande à la Caisse Desjardins un financement temporaire pour le projet de transformation de l'église en Centre communautaire et en bureau municipal;

ATTENDU que la mairesse et la directrice générale sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité les documents pour la demande de financement temporaire;

ATTENDU que le financement temporaire concerne le règlement d'emprunt no 446-23 au montant de 4 053 503 \$;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jocelyn Béliveau;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin demande à la Caisse Desjardins un financement temporaire pour le projet mentionné ci-haut;

QUE le conseil municipal autorise Mme Céline Veilleux, mairesse et Mme Isabelle Beaudoin, Directrice générale et greffière-trésorière à signer les documents pour le financement temporaire pour et au nom de la Municipalité.

ADOPTÉE

12 - AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, URBANISME ET PROJETS

2023-06-122

12.01 - Résolution - Octroi contrat à Englobe pour les services de laboratoire pour le projet de reconstruction du ponceau du 6e Rang

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une offre de services d'Englobe pour les services de laboratoire qui comprend les services suivants :

- Approbation des matériaux granulaires et des formules d'enrobés bitumineux
- Effectuer le contrôle de la qualité et l'échantillonnage des matériaux granulaires et des enrobés bitumineux;
- Effectuer les essais en laboratoire sur les échantillons de matériaux granulaires et d'enrobés bitumineux;
- Effectuer tous les suivis nécessaires et la rédaction du rapport final;

CONSIDÉRANT QU'Englobe conservera le même prix qui a été soumis en 2022, soit 7 868,78 \$ taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal octroi le contrat des services de laboratoire à la firme Englobe au montant de 7 868,78 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE

2023-06-123

12.02 - Résolution - Acceptation de l'offre de services de WSP pour la préparation d'un devis pour la gestion de l'amiante, du plomb et autres matières dangereuses

CONSIDÉRANT QUE l'architecte a demandé à la municipalité de mandater une firme pour la préparation d'un devis technique pour la gestion en chantier de l'amiante, du plomb, des moisissures et autres matières dangereuses;

CONSIDÉRANT QUE WSP a déposé une offre de services à la municipalité au coût de 3 500 \$ avant les taxes;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit s'assurer de donner suffisamment d'informations techniques aux soumissionnaires afin qu'ils se conforment aux normes de la CNESST;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marie-Josée Nadeau;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin accepte l'offre de services de WSP au coût de 3 500 \$ avant les taxes pour la préparation d'un devis technique pour la gestion de l'amiante, du plomb, de la moisissure et autres matières dangereuses pour le projet de transformation de l'église.

ADOPTÉE

2023-06-124

**12.03 - Résolution - Dérogation mineure - 0 Route 275 - Lot no 6
191 007**

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure a été déposée au Comité consultatif urbanisme (CCU) le 25 avril 2023;

CONSIDÉRANT QUE Valérie Talbot, inspectrice municipale a expliqué le dossier aux membres du CCU;

CONSIDÉRANT QUE le CCU a tenu compte :

- Des dispositions des règlements de zonage et de lotissement pouvant faire l'objet d'une demande de dérogation mineure;
- QU'il respecte les orientations et les objectifs du plan d'urbanisme et du règlement d'urbanisme;
- Qu'une dérogation mineure ne peut être accordée que si l'application des règlements de zonage et de lotissement a pour effet de causer un sérieux préjudice au requérant;
- QUE le CCU juge que la demande de dérogation mineure ne portera pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;
- QUE la demande de dérogation mineure ne vise pas des travaux déjà exécutés ou en cours;
- QUE lesdits travaux feront l'objet d'un permis de construction et qu'ils devront être exécutés de bonne foi;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux;

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin accepte la demande de dérogation mineure pour le lot no 6 191 007.

ADOPTÉE

2023-06-125

**12.04 - Résolution - Dérogation mineure - 990, Route 275 - Lot 4
216 453**

CONSIDÉRANT QUE la demande de dérogation mineure a été déposée au Comité consultatif urbanisme (CCU) le 25 avril 2023;

CONSIDÉRANT QUE Valérie Talbot, inspectrice municipale a expliqué le dossier aux membres du CCU;

CONSIDÉRANT QUE le CCU a tenu compte :

- Des dispositions des règlements de zonage et de lotissement pouvant faire l'objet d'une demande de dérogation mineure;

- QU'il respecte les orientations et les objectifs du plan d'urbanisme et du règlement d'urbanisme;

- Qu'une dérogation mineure ne peut être accordée que si l'application des règlements de zonage et de lotissement a pour effet de causer un sérieux préjudice au requérant;

- QUE le CCU juge que la demande de dérogation mineure ne portera pas atteinte à la jouissance, par les propriétaires des immeubles voisins, de leur droit de propriété;

- QUE la demande de dérogation mineure ne vise pas des travaux déjà exécutés ou en cours;

- QUE lesdits travaux feront l'objet d'un permis de construction et qu'ils devront être exécutés de bonne foi;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux;

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin accepte la demande de dérogation mineure pour le lot no 4 216 453.

ADOPTÉE

2023-06-126

12.05 - Résolution - Demande de prolongation - Programme de soutien aux politiques familiales municipales

ATTENDU QUE le ministère de la Famille (Ministère) a élaboré et mis en place le Programme de soutien aux politiques familiales municipales qui vise à :

- Augmenter la proportion de la population vivant dans une municipalité dotée d'une politique familiale municipale et d'un plan d'action en faveur des familles;
- Appuyer les municipalités qui ont adopté une politique familiale et qui souhaitent la mettre à jour.

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Benjamin a présenté en 2020-2021 une demande d'appui financier admissible pour l'élaboration ou la mise à jour d'une politique familiale dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Benjamin désire prolonger sa participation au Programme de soutien aux politiques familiales municipales en 2023;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jessica Bolduc;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents :

De demander au Ministère une prolongation de sa participation au Programme de soutien aux politiques familiales municipales jusqu'au 30 novembre 2023, soit pour une période de 6 mois, en raison que la personne responsable du dossier a pris du retard, et ce, pour des raisons familiales et personnelles.

D'autoriser Isabelle Beaudoin, Directrice générale, à signer au nom la municipalité de Saint-Benjamin tous les documents relatifs au projet présenté dans le cadre du Programme de soutien aux politiques familiales municipales 2020-2023.

ADOPTÉE

13 - TRAVAUX PUBLICS

2023-06-127

13.01 - Résolution - Ajout suspension camion travaux publics

CONSIDÉRANT QUE la suspension d'origine du camion des travaux publics n'est pas assez forte lorsque la boîte à sel est installée et qu'elle contient du matériel;

CONSIDÉRANT QUE l'ajout de suspension à l'air (balloune) évitera l'usure prématurée de la suspension du camion;

CONSIDÉRANT QUE le coût pour ce changement est de 550 \$ y compris l'installation + taxes et que les travaux se feront chez Docteur du Pare-brise à St-Malachie;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin donne le contrat à Docteur du Pare-brise pour l'ajout de suspension à l'air sur le camion des travaux publics.

ADOPTÉE

2023-06-128

13.02 - Résolution - Mandat Éqip Solution Génie - Problème égout au 220, avenue Principale

CONSIDÉRANT QU'UNE conduite d'égout sanitaire passe le terrain du 220, avenue Principale et qu'elle est défoncée à quelques endroits;

CONSIDÉRANT QUE des travaux correctifs doivent être effectués cet été afin de corriger les problèmes de débordement de l'égout sur le terrain du citoyen;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit mandater Éqip pour les réaliser les étapes suivantes :

- Mandat inspection de la conduite;
- Inspection de la conduite et identification du secteur à changer;
- Discussion de la décision à faire quant aux travaux suite à l'inspection caméra;
- Plans et devis pour explications des travaux à l'entrepreneur;
- Travaux et surveillance partielle

CONSIDÉRANT QUE les honoraires du service d'ingénierie seront à l'heure et sont estimés à environ 4 000 \$;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jessica Bolduc;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal mandate Éqip Solution Génie pour les services professionnels en ingénierie pour la réparation de la conduite d'égout sanitaire municipale sur le terrain du 220, avenue Principale selon un montant budgétaire de 4 000 \$ avant les taxes.

ADOPTÉE

2023-06-129 13.03 - Résolution - Achat tondeuse chez Major Mini Moteur

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit acheter une tondeuse pour l'entretien du terrain aux étangs;

CONSIDÉRANT QUE le commerce Major Mini Moteur nous suggère une tondeuse Cub Cadet Auto-traction au coût de 799 \$ avant les taxes;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marie-Josée Nadeau;

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin achète une tondeuse chez Major Mini Moteur au coût de 799 \$ avant les taxes.

ADOPTÉE

14 - RESSOURCES HUMAINES

2023-06-130 14.01 - Résolution - Démission de Mme Anne-Sophie Perras

CONSIDÉRANT QUE Anne-Sophie Perras a démission de son poste de monitrice au camp de jour pour des raisons personnelles;

CONSIDÉRANT QUE le poste de Mme Perras devra être comblé afin de pouvoir offrir le service complet;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Jessica Bolduc;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal accepte la démission de Mme Anne-Sophie Perras au poste de monitrice au camp de jour.

ADOPTÉE

2023-06-131 14.02 - Résolution - Engagement monitrice camp de jour

CONSIDÉRANT QUE la municipalité offrira aux citoyens un camp de jour pour l'été 2023;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a besoin d'une 4e monitrice pour offrir des places supplémentaires au camp de jour;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et l'adjointe administrative ont rencontré Mme Éloïse Veilleux et que sa candidature a été retenue;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin engage Mme Éloÿ-Ann Veilleux au poste de monitrice au camp de jour pour l'été 2023.

ADOPTÉE

15 - SÉCURITÉ CIVILE ET SERVICE INCENDIE

2023-06-132

15.01 - Résolution - Entente intermunicipale équipements de formation incendie

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Etchemins doit, en liaison avec les autorités locales, établir un schéma de couverture de risque incendie;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité et, s'il y a lieu, l'autorité régionale déterminent les actions spécifiques consistant, entre autres, à l'établissement d'un programme d'activités de formation des effectifs;

CONSIDÉRANT QU'À l'article 3 de l'entente intermunicipale relative à la mise en oeuvre du schéma de couverture de risques, les municipalités ont délégué à la MRC des Etchemins la responsabilité de la formation;

CONSIDÉRANT QUE certains équipements d'incendie nécessaires dans le cadre du programme de formation, ne peuvent être disponibles, et ce, dans chaque service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de signer une entente intermunicipale relative à l'utilisation d'équipements incendie dans le cadre de la formation entre la MRC des Etchemins et tous les municipalités participantes;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Laurier Poulin;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin accepte de signer l'entente intermunicipale relative à l'utilisation d'équipements incendie dans le cadre de la formation et que Mme Isabelle Beaudoin, directrice générale et Mme Céline Veilleux, mairesse, soient autorisées à signer pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE

16 - LOISIRS

2023-06-133

16.01 - Résolution - Autorisation demande de passage - Tour de Beauce

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une demande d'autorisation de passage de Tour de Beauce pour l'étape de St-Odilon;

CONSIDÉRANT QUE la compétition qui se déroulera sur notre territoire aura lieu le 15 juin 2023 vers 10 h 30;

CONSIDÉRANT QUE la sécurité du parcours sera assuré par la Sûreté du Québec;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jocelyn Béliveau;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE le conseil municipal de Saint-Benjamin autorise le Tour de Beauce
à circuler sur la Route 275 pour l'étape de St-Odilon.

ADOPTÉE

17 - VARIA

Le varia demeure ouvert.

18 - PÉRIODE DE QUESTIONS

La mairesse ouvre la période de questions au public.

2023-06-134

19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Joey Veilleux;
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents :

QUE l'assemblée soit levée à 19 h 55.

ADOPTÉE

NOTE : La mairesse est réputée avoir signé chacune des résolutions ci-dessus une à une en date de la présente séance.

Céline Veilleux
Mairesse

Isabelle Beaudoin
Dir. générale & greffière-trésorière

Je, Céline Veilleux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Céline Veilleux
Mairesse